

Grand débat sur l'école

I - DEFINIR LES MISSIONS DE L'ECOLE

Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

- Où en est l'étude sur les regroupements d'écoles et la mise en réseau ?
- Il n'y a pas de consignes au niveau départemental pour la mise en place des regroupements pédagogiques. Il existe deux types de regroupement pédagogique intercommunal: les RPI dispersés et les RPI concentrés. Ces derniers sont très peu utilisés dans le département de l'Aube mais pratiquement généralisés dans le département de la Marne : les élèves sont regroupés sur un même site de la maternelle au CM2.
- Est-ce que les aides en dehors des maîtres de l'école peuvent aider à prendre en compte la diversité des élèves ?
- Le fonctionnement avec les aides éducateurs jusqu'à l'année dernière permettait de mieux prendre en compte les diversités. Par exemple de nombreux aides éducateurs faisaient vivre les BCD et leur disparition ne permet plus le bon fonctionnement de celle-ci.
- La question peut être plus large que cela car peut-on affirmer que les valeurs d'égalité de l'école sont toujours à l'ordre du jour de Montgueux à Paris ?
- La diversité des élèves selon les communes ou les quartiers ne permet pas un enseignement de même nature. Les populations sont différentes et l'école s'en ressent forcément.
- Il est nécessaire d'assurer la mixité sociale dans les quartiers, éviter de faire des écoles ghetto
- Il n'y a pas de sélection dans les communes, on prend les gens comme ils viennent mais la mixité sociale ne peut pas vraiment exister. La répartition de la population dans les communes se fait selon des critères de choix individuels que l'on ne maîtrise pas.
- Comment pourrait-on lutter contre cette concentration de population défavorisée dans certains quartiers ?
- C'est un constat et cela déborde du cadre de l'école. Il s'agit plutôt d'une question de la politique de la ville.
- Cette idée de la politique de la ville est importante : une municipalité peut décider de faire tomber des tours mais va-t-elle reconstruire des pavillons ?
- On peut également parler de l'accueil des enfants du voyage, à la Rivière de Corps des places réservées à l'année dans l'école. C'est une question de Tolérance, un travail de longue haleine
- La politique de la ville et une gestion de 30 ans de passé, l'école doit gérer le présent et construire l'avenir.
- Mais si l'on aborde le sujet des enfants en difficulté, on peut quand même dire qu'ils sont complètement pris en charge.
- L'enfant n'est pas pris suffisamment dans sa globalité, on a tendance à tout concentrer sur des apprentissages, on pourrait plus s'attacher à la formation de l'être.
- L'enfant est un peu mis dans un moule trop formaté.
- Est-ce que les parents ne doivent pas s'occuper de l'enfant et l'école de l'élève ?
- L'école doit s'entourer de partenaires pour travailler toutes les facettes de l'enfant.
- N'est-ce pas déjà le cas ?
- Peut-être dans certains cas, mais c'est insuffisant
- Chaque fois que c'est nécessaire, les partenaires sont contactés par les directeurs, c'est toujours l'enseignant qui fait la démarche. C'est un peu trop en sens unique.
- Quand on parle de diversité des élèves on s'attache toujours au élèves en difficulté, que fait-on des élèves qui ont des capacités hautes ? Ils sont souvent délaissés par trop d'occupation sur l'enfant en difficulté.
- Comment prendre en compte toute la dimension de l'enfant pour qu'il ne s'ennuie pas ?
- Il y a les décroissements qui permettent d'avoir des petits groupes homogènes.
- Nous sommes toujours dans la gestion de groupe mais le travail en équipe demande beaucoup plus, il manque du personnel. Quand on demande plus de maîtres que de classe, il s'agit bien de MAITRES car les AE et ASE ne sont pas des gens formés qui ne sont pas aptes à prendre des petits groupes à eux seuls. Il faut préparer le travail et cela ne peut pas se faire dans de bonnes conditions actuellement.

- Si l'on veut travailler avec des effectifs réduits à certains moments, cela demande l'intervention d'autres maîtres ou partenaires alors nous avons besoin d'un temps de concertation avec les différentes personnes qui vont graviter autour de l'enfant.
- L'école a-t-elle assez de temps pour les apprentissages sur le lire écrire compter ?
- Les apprentissages de ce type se font de plusieurs façons, il y a différentes entrées possibles et ce n'est pas seulement dans les livres de maths ou de français que l'on apprend.
- Une ouverture culturelle est favorable aux apprentissages notamment pour les élèves en difficulté.
- A ce propos un partenariat culturel est souhaitable
- Que les familles soient favorisées ou non il y a toujours un besoin de culture pour élargir les horizons il faut sortir du cadre de l'école pour offrir le maximum de chance.
- La mise en place des CEL dans certaines communes était également un moyen de prendre l'enfant dans sa globalité, tout au moins le temps de l'enfant.
- Ces dispositifs sont difficilement opérationnels car il y a peu de moyens financiers.
- Des projets européens sont également mis en place dans certaines communes, mais cela demande du temps et de l'argent. Le temps accordé à la préparation lors de la pré rentrée ou en conseil des maîtres est insuffisant.
- En Italie les enfants quittent au 15 juin et les enseignants travaillent sur les projets jusqu'au 30 juin même chose à la rentrée.
- Il faudrait revoir le calendrier car la France est le pays où il y a le plus d'heures d'enseignement
- On pourrait ramener les parents en classe mais c'est un autre sujet...
- C'est un débat frustrant par la durée accordée aux questionnements.

Synthèse :

La mixité sociale serait une réponse à l'adaptation de la diversité des élèves

La réduction des effectifs à certains moments.

Ouvrir sur l'extérieur : partenariat culturel

Augmentation du temps alloué aux enseignants pour le travail en équipe

PROPOSITION

Réduction du nombre d'heurs d'enseignement, mais augmentation du temps alloué aux enseignants pour le travail en équipe.

II - FAIRE REUSSIR LES ELEVES

Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite des élèves ?

- Quel rôle ont les parents dans l'école ?
- L'école intègre les parents : conseil d'école, réunion de début d'année, journée portes ouvertes, manifestations ponctuelles
- La politique de la ville entre en jeu dans la réussite scolaire, par le biais des associations et des dispositifs comme l'accompagnement scolaire
- Les CEL devraient contribuer à un meilleur équilibre entre le temps scolaire, extra et péri scolaire
- Il doit y avoir cohérence et continuité des actions.
- On peut s'interroger sur le calendrier scolaire déséquilibré, fait par le ministère, qui ne prend pas en compte les rythmes de l'enfant.
- Des enfants sont à 7 heures à la garderie jusqu'à 18 heures et cela est valable dans tous les milieux.
- Comment trouver un lieu pour faire passer ce type de message, faut-il un lieu de concertation ?
- Les parents ne sont pas prêts à l'entendre. La preuve, ce soir il n'y a pas de parents d'élèves.
- Il faut recréer du lien et arrêter de se donner des ordres, chacun a des contingences.

Comment articuler les rythmes de l'enfant avec les rythmes de travail ? Il faut arrêter de renvoyer la balle en permanence.

- S'il y a si peu de parents ce soir, c'est parce que l'école est un lieu très fermé et qu'elle a un énorme souci de communication
- L'information devait passer par les parents élus.
- Les parents se sentent en infériorité, ils ne se retrouvent pas dans l'école
- L'école a tendance à culpabiliser les parents par un jugement.
- La plupart des parents ne sont pas là car, qui va garder leurs enfants pour venir à la réunion ?
- Qu'est-ce que la réussite scolaire : un enfant qui quitte le système scolaire en sachant lire, écrire et compter ?
- Faire acquérir à tous une culture de base pour devenir un adulte autonome ?
- Pour amener la communication avec les parents, il existe des ateliers de paroles. Ceux-ci permettent de créer du lien mais il faut des intervenants spécialisés sur le temps scolaire, cela demande une organisation et des personnes supplémentaires.
- Les mamans demandent des réponses professionnelles et il est difficile de faire venir des bénévoles.
- Les mamans se sentent sécurisées par la présence des enseignants. Leurs enfants sont en classe, donc elles sont libres, mais cela pose le problème du remplacement des enseignants participants.
- On peut faire une réunion après 20h 30, les enfants sont couchés, un parent peu se libérer.
- Quand un enfant arrive à l'école il a parfois 2 h de TV ou de jeu vidéo ! - On peut réhabiliter les parents par le biais des travailleurs sociaux mais l'enseignant ne peut pas tout
- L'école ne peut pas rééduquer les parents à être parents. Le lien est coupé.
- On parle de l'absence des parents, mais quel est l'investissement des enseignants quand on voit la représentation ce soir de ceux-ci, alors que nous sommes sur un secteur comportant de nombreuses écoles ?
- Une municipalité peut organiser une réunion avec les parents, c'est le rôle des élus d'aider les enseignants.
- On peut se poser la question : Comment la société peut favoriser la réussite scolaire ?
- En Zone d'Education Prioritaire, on doit faire l'école, il n'y a pas de repères les enfants ne font pas la différence entre la classe la maison la rue.
- L'école ne doit pas devenir un partenaire de la société.
- Il faut aider les enseignants à redéfinir le rôle de l'école dans la société.
- Autrefois, le maître ne faisait pas l'école, il faisait classe.
- L'école a un rôle de socialisation.
- Les élus sont déjà partenaires, les enseignants ont depuis 15 ans une auréole d'éducateur qui n'est pas leur rôle.
- Les familles confient leurs enfants à l'école, cela veut dire qu'elles font confiance.
- Il faut renvoyer aux parents leur rôle
- Les familles viennent chercher un enseignement et une éducation à l'école.
- Elles ont besoin d'être accompagnées dans l'éducation de leurs enfants
- Il faut que le rôle de chacun soit clairement redéfini
- Les enseignants doivent réapprendre à écouter à respecter les familles.

Synthèse :

Que chacun ait un rôle déterminé avec des interactions entre tous. Resserrer les liens entre école, parents, partenaires extérieurs.

PROPOSITION

Redéfinir clairement le rôle des enseignants et renvoyer les parents à leurs responsabilités, en matière d'éducation.

III – AMELIORER LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Comment en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales.

- Les locaux sont à la charge des communes, les charges de personnels relèvent de l'éducation nationale.
 - L'éducation est un rôle régalien de l'état incontournable. Il peut s'appuyer sur les collectivités pour les équipements.
 - C'est le département qui subventionne, il n'y a pas égalité car les communes ne donnent pas la même chose en terme de moyen.
 - Dans ma commune les montant alloués aux élèves sont de 230 €pour la maternelle et 460 €pour les élémentaires.
- Le montant brut ne veut rien dire car certaines communes subventionnent les équipements, les classes de découvertes.
- Toutes les communes n'ont pas les mêmes dispositifs envers les élèves, comme les CEL.
 - On pourrait souhaiter plus de moyens à La Chapelle Saint Luc dans le fonctionnement des écoles, les manuels scolaires coûtent cher. La répartition des rôles pourrait être revue pour pallier le manque de moyen de certains secteurs.
 - Ce n'est pas forcément une question de pauvreté, mais une question de choix politique
 - Les enfants sont des êtres biologiques. On ne doit pas décider de l'heure à laquelle ils doivent aller aux toilettes
 - L'Etat devrait financer de façon à assurer une égalité minimum.
 - L'école primaire est déjà décentralisée par les locaux et les moyens.
 - La décentralisation au niveau des écoles primaires ne fonctionne pas forcément bien, les financements des écoles élémentaires vont de 1 à 10.
 - On voit la nécessité d'une loi cadre pour une égalité de moyen.
 - Si l'on regarde le fonctionnement dans les écoles maternelles, il y a disparité dans les tâches demandées aux ATSEM selon les endroits. Il faut définir une chartre des rôles.
 - Plus d'égalité, moins d'uniformité (Victor Hugo)
 - Attention ce n'est pas forcément une question de personnes mais une question de moyens.
 - Des enfants ne mangent pas tous les jours à leur faim, il faudrait mieux gérer l'argent des contribuables.
 - Des comités d'enfants se forment et on ne les écoute pas. Ces enfants là ne se lèveront pas pour aller voter.

Synthèse :

Faire un état des lieux de l'existant en terme de déjà décentralisé

Que les rôles soient bien définis ?

Egalité en terme de moyen

PROPOSITION

Donner à l'état un rôle régulateur, moyens financiers à l'appui, afin de rétablir les chances de tous, sur tout le territoire.